

Mercredi 04 mars 2020

Covid 19 : point de situation en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Depuis le vendredi 28 février 2020, 18 personnes ont été testées positives au coronavirus COVID-19 en région Provence-Alpes-Côte d'Azur :

- 10 personnes dans les Alpes-Maritimes ;
- 7 personnes dans les Bouches-du-Rhône ;
- 1 personne dans le Vaucluse.

Ces personnes sont aujourd'hui hospitalisées dans les établissements de santé de première ligne de Nice et de Marseille.

■ Dans les Bouches-du-Rhône :

7 personnes sont aujourd'hui positives au coronavirus à Marseille.

Il s'agit de deux familles : la première composée de deux parents et deux enfants (dont un élève de CM1 scolarisé à l'école Bensa à Marseille) ; la seconde de deux parents et un enfant.

Une nouvelle enquête va donc être réalisée par Santé publique France et l'Agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur pour identifier les personnes qui auraient été en contact avec ces nouveaux cas.

Dans l'attente des conclusions de cette enquête et par mesure de précaution, à la demande de l'Agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur, Pierre Dartout, préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet des Bouches-du-Rhône, a décidé en lien avec le recteur d'académie, la fermeture de la dite classe de CM1 de l'école Bensa de Marseille.

Les enfants concernés par cette fermeture devront donc être confinés à leur domicile, sous la surveillance d'au moins un de leur parent.

■ Dans le Vaucluse :

Une personne originaire de la Drôme et a été prise en charge initialement au centre hospitalier de Valréas avant d'être transférée dans un établissement de santé de Marseille.

Une cellule de crise a été mise en place immédiatement par l'Agence régionale de santé, en lien avec la Cellule régionale de Santé publique France pour identifier les personnes qui auraient été en contact rapproché et prolongé avec les différents cas confirmés. L'enquête et le suivi des cas contacts est pilotée par l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes.

CONTACT PRESSE

Service de la communication interministérielle – 04 84 35 40 00

Retrouvez le Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfet des Bouches-du-Rhône
www.bouches-du-rhone.gouv.fr – www.paca.gouv.fr –  @prefet13

■ Dans les Alpes-Maritimes :

Deux nouveaux cas ont été identifiés dans les Alpes-Maritimes. À ce jour, le département compte donc 11 cas positifs au Covid-19.

■ Identification des contacts hospitaliers des cas

Les établissements de santé concernés par la prise en charge des cas ont été contactés par l'Agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur pour mener une enquête autour de ces cas. Cette enquête, pilotée dans les établissements par les équipes opérationnelles d'hygiène visent à identifier les personnes ayant pu être en contact avec les cas et à mettre en place des mesures spécifiques en cas de risque pour leur santé.

■ Le centre hospitalier de Toulon : un nouvel établissement de première ligne

Le centre hospitalier intercommunal de Toulon-La Seyne est mobilisé par l'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur en tant qu'établissement de première ligne, aux côtés de l'Assistance publique des hôpitaux de Marseille et le centre hospitalier universitaire (CHU) de Nice. Cet établissement pourra désormais réaliser des tests diagnostic.

Pour rappel, ces établissements constituent la première ligne de prise en charge. Ils disposent d'un plateau technique hautement spécialisé et d'un recours permanent à un infectiologue. Ils permettront notamment la prise en charge des patients classés « cas confirmés » dans des conditions de sécurité maximales au sein de services de maladies infectieuses et tropicales et/ou de réanimation.

■ Information sur la distribution et l'usage des masques

Sous le pilotage national, des masques destinés aux professionnels de santé libéraux (médecins généralistes et spécialistes, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, sage-femme, dentistes) sont en cours de distribution, dans le cas où ils seraient amenés à consulter des patients suspects de Covid-19. Les professionnels pourront les retirer dans les pharmacies, sur présentation de leur carte professionnelle.

■ Rappel des recommandations à suivre

Des gestes simples et efficaces permettent de réduire la transmission des infections (touser dans son coude, utiliser des mouchoirs à usage unique, porter un masque, se laver régulièrement les mains, éviter de serrer les mains).

Les personnes qui reviennent de Chine (Chine continentale, Hong Kong, Macao), de Singapour, de Corée du Sud, d'Iran, ou des régions de Lombardie, Vénétie ou d'Emilie-Romagne en Italie et qui présentent des signes (fièvre, toux et fatigue) doivent contacter le Samu Centre 15 pour une évaluation de leur situation.

CONTACT PRESSE

Service de la communication interministérielle – 04 84 35 40 00

Retrouvez le Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfet des Bouches-du-Rhône
www.bouches-du-rhone.gouv.fr – www.paca.gouv.fr –  @prefet13